

Consultations prébudgétaires

Les popotes roulantes : un levier stratégique pour le soutien à domicile et la réduction des coûts institutionnels

Présenté par :

Le Regroupement des popotes roulantes du Québec

Mémoire transmis au ministre des Finances du gouvernement du Québec,
monsieur Éric Girard



Table des matières

À propos du Regroupement	3
Liste des membres du RPRQ par région	4
Un Québec vieillissant face à de nouveaux défis sociaux	6
Vieillessement de la population et isolement social	6
Popotes roulantes : un service vital et en expansion	7
Soutien à domicile et prévention : un effet économique significatif	8
Adaptation aux nouvelles réalités sociales	10
Recommandations budgétaires	11
1. Financement accru pour répondre aux défis du vieillissement	
2. Indexation minimale via l'ICFC	
3. Rehaussement du budget global du PSOC de 1,7 milliard	
Investir dans le communautaire pour un Québec en santé	14

Rédaction pour le conseil d'administration du RPRQ : Karine Robinette directrice générale, en collaboration et avec le soutien de Pier Liné et Karoline Gilbert, administrateurs.

À propos du Regroupement

Le Regroupement des popotes roulantes du Québec, anciennement PRASAB, a été **fondé officiellement en 1992**. Il est le seul regroupement provincial pour les popotes roulantes et autres services alimentaires bénévoles au Canada.

À ce jour, le Regroupement compte près de **155 organismes membres**, provenant de **16 régions au Québec**, qui ont comme activité d'offrir un service de livraison de repas de façon régulière et à coût abordable aux personnes âgées ou en perte d'autonomie, grâce à l'implication de bénévoles dévoués.

Le RPRQ met tout en œuvre pour faire valoir auprès des instances gouvernementales et du grand public l'importance grandissante de ces organisations communautaires pour le mieux-être des personnes et des collectivités.

Notre mission

Par la représentation, la collaboration et le développement d'outils, le Regroupement des Popotes roulantes du Québec soutient, appuie et fait rayonner ses membres afin que chacun puisse accomplir pleinement sa mission à titre de service essentiel.

Notre vision

Mouvement solidaire qui reconnaît l'importance des personnes âgées au sein de nos communautés et qui assure leur autonomie, leur bien-être et leur sécurité alimentaire.

Nos valeurs

Pour réaliser sa mission, l'organisme privilégie les valeurs suivantes : vision, engagement, démocratie, partage, solidarité.

Nos objectifs généraux

- Favoriser les échanges d'informations entre les organismes ayant un service de popote roulante, tout en leur offrant soutien, outils et accompagnement.
- Représenter les membres auprès des diverses instances gouvernementales et auprès d'autres regroupements.
- Sensibiliser la communauté au côté essentiel des popotes roulantes dans le maintien de la qualité de vie des personnes âgées

Liste des membres du RPRQ par région

01 - BAS-SAINT-LAURENT

C.A.B. CORMORAN
C.A.B. DE LA MITIS
C.A.B. DE LA RÉGION DE MATANE
C.A.B. DES SEIGNEURIES
C.A.B. RÉGION TÉMIS
C.A.B. RIMOUSKI/NEIGETTE
C.A.B. VALLÉE DE LA MATAPÉDIA

02 - SAGUENAY-LAC-SAINT-JEAN

CARREFOUR BÉNÉVOLE LABRECQUE LAMARCHE
FONDATION CHANOINE-LAVOIE INC.
GROUPE BÉNÉVOLE MME HERMEL GAUTHIER
LE TOURNANT 3F INC.
LES AÎNÉ(E)S DE JONQUIÈRE
POPOTE EXPRESS DE CHICOUTIMI
POPOTE MOBILE DE LA BAIE
POPOTE ROULANTE D'ALMA
POPOTE ROULANTE DES CINQ CANTONS

03 - CAPITALE-NATIONALE

ASSOCIATION BÉNÉVOLE CÔTE-DE-BEAUPRÉ
ASSOCIATION BÉNÉVOLE DE L'ÎLE D'ORLÉANS
BÉNÉVOLAT MONTCALM-ST-SACREMENT
C.A.B. AIDE 23
C.A.B. DE CHARLEVOIX
CENTRE COMMUNAUTAIRE PRO-SANTÉ INC
ENTRAIDE COMMUNAUTAIRE LE HALO
ENTRAIDE DU FAUBOURG
LA BARATTE
LA FRATERNITÉ SAINTE-MARIE DE VANIER
LA POPOTE DE CHARLEBOURG
PATRO ROC-AMADOUR
POPOTE ET MULTI-SERVICES
POPOTE ROULANTE DE STE-FOY
PRÉSENCE FAMILLE ST-AUGUSTIN
SERVICE D'ENTRAIDE COMMUNAUTAIRE RAYON DE
SOLEIL
SERVICE D'ENTRAIDE BASSE-VILLE

04 – MAURICIE

C.A.B TRAIT D'UNION
C.A.B. DE LA MORAINES
C.A.B. DU HAUT ST-MAURICE
C.A.B. DU RIVAGE
C.A.B. LAVIOLETTE
C.A.B. MÉKINAC

05 – ESTRIE

AIDE COMMUNAUTAIRE DE LENNOXVILLE ET DES
ENVIRONS

05 – ESTRIE (suite)

C.A.B. AUX 4 VENTS
C.A.B. DE MAGOG
C.A.B. DE RICHMOND-POPOTE ROULANTE
C.A.B. DE WINDSOR
C.A.B. DES SOURCES
C.A.B. DU GRANIT
C.A.B. DU HAUT-ST-FRANÇOIS
C.A.B. GRANBY
C.A.B. STANSTEAD/R.H. REDIKER
COOP DE SOLIDARITÉ ST-ÉTIENNE DE BOLTON
POPOTE C.A.B. COATICOOK
POPOTE DE LA RÉGION DE BEDFORD
POPOTE ROULANTE DE COWANSVILLE
SERCOVIE

06 – MONTRÉAL

ACTION CENTRE-VILLE
ALLIANCE ALIMENTAIRE PAPINEAU / PROJET FRIGO
QUIROULE
C.A.B. BORDEAUX-CARTIERVILLE
C.A.B. DE GATINEAU
C.A.B. DE HULL - CABH
C.A.B. ET COMMUNAUTAIRE ST-LAURENT
C.A.B. MONTRÉAL
C.A.B. OUEST DE L'ILE
C.A.D.R.E.- ÉCHANGE DE SERVICES DE LASALLE
CARREFOUR COMMUNAUTAIRE MONTROSE
CARREFOUR DES RETRAITÉS MTL-NORD
CARREFOUR SAINT-EUSÈBE
CENTRE D'ENTRAIDE LE RAMEAU D'OLIVIER
CENTRE DU VIEUX MOULIN DE LASALLE
CENTRE NOUVEL ESPoir POUR PERSONNES ÂGÉES
CHIC RESTO POP
ENTRAIDE AHUNTSIC-NORD
GROUPE L'ENTRE-GENS INC
MADA CENTRE
MAISON DE LA FAMILLE L'ÉTINCELLE
MAISON SAINT COLUMBA
POPOTE ROULANTE D'AHUNTSIC
RÉSOLIDAIRE
SANTROPOL ROULANT

08 - ABITIBI-TÉMISCAMINGUE

C.A.B. ROUYN-NORANDA
POPOTE ROULANTE D'AMOS ENR.

09 - CÔTE-NORD

C.A.B. DE LA MINGANIE
C.A.B. DE PORT-CARTIER

09 - CÔTE-NORD

C.A.B. DE LA MINGANIE
C.A.B. DE PORT-CARTIER
C.A.B. LE NORDEST
C.A.B. LE VIRAGE
C.A.B. MANICOUAGAN
CLUB DES CITOYENS SENIORS DE CHEVERY
POPOTE ROULANTE LES DÉLICES MAISON

11 - GASPÉSIE-ÎLES-DE-LA-MADELEINE

C.A.B. ASCENSION-ESCOUMINAC
C.A.B. DES CHIC-CHOCs
C.A.B. GASCON-PERCÉ
C.A.B. SAINT-ALPHONSE-NOUVELLE
C.A.B. SAINT-SIMÉON PORT-DANIEL

12 - CHAUDIÈRE-APPALACHES

ASSOCIATION ACTION VOLONTAIRE APPALACHES
ASSOCIATION BÉNÉVOLE BEAUCE-SARTIGAN
C.A.B. CONCERT'ACTION
CAB BEAUCE ET CHEMIN
CENTRE D'ACTION BÉNÉVOLE DES MRC DE
MONTMAGNY ET DE L'ISLET
CONVERGENCE ACTION BÉNÉVOLE - LÉVIS
ENTRAIDE SOLIDARITÉ BELLECHASSE
LIEN_PARTAGE INC.
MAISON DE LA FAMILLE DE LA MRC DE L'ISLET INC.
NOUVEL ESSOR
POPOTE ROULANTE DES AULNAIES
SERVICE D'ENTRAIDE DE SAINT-LAMBERT-DE-LAUZON

13 – LAVAL

ASSOCIATION DES POPOTES ROULANTES DE LAVAL
BONJOUR AUJOURD'HUI ET APRÈS
CENTRE D'ENTRAIDE DU MARIGOT
CENTRE SCAMA
GROUPE D'ENTRAIDE LA ROSÉE
POPOTE ROULANTE SAINT-NOËL-CHABANEL
SERVICE BÉNÉVOLE D'ENTRAIDE VIMONT-AUTEUIL

14 – LANAUDIÈRE

AUX BONHEURS DES AÎNÉS LANAUDIÈRES
C.A.B. BRANDON INC.
C.A.B. COMMUNAUTAIRE MATAWINIE
C.A.B. D'AUTRAY INC.
C.A.B. MONTCALM
CENTRE D'ACTION BÉNÉVOLE ÉMILIE-GAMELIN
POPOTE ROULANTE LES MOULINS
POPOTE ROULANTE RIVE-NORD

15 – LAURENTIDES

ACTION BÉNÉVOLE DE LA ROUGE

15 – LAURENTIDES (suite)

C.A.B. ST-JÉRÔME
C.A.B. LAURENTIDES - BUREAU DE SAINTE-AGATHE-DES-MONTS
C.A.B. LÉONIE-BÉLANGER INC.
C.A.B. LES ARTISANS DE L'AIDE
C.A.B. SOLANGE-BEAUCHAMP
ENTRAIDE BÉNÉVOLE DES PAYS D'EN-HAUT

16 – MONTÉRÉGIE

ACTION BÉNÉVOLE DE VARENNES
C.A.B. BEAUHARNOIS
C.A.B. BOUCHERVILLE
C.A.B. DE LA FRONTIÈRE
C.A.B. DE SAINT-CÉSAIRE
C.A.B. DE SAINT-JEAN-SUR-RICHELIEU
C.A.B. DE ST-AMABLE
C.A.B. D'IBERVILLE ET RÉGION
C.A.B. DU BAS-RICHELIEU INC.
C.A.B. LA SEIGNEURIE DE MONNOIR
C.A.B. LES PETITS BONHEURS DE SAINT-BRUNO
CARREFOUR COMMUNAUTAIRE L'ARC-EN-CIEL
CENTRE COMMUNAUTAIRE DES AÎNÉS DE VAUDREUIL-SOULANGES
CENTRE COMMUNAUTAIRE MULTISERVICES UN COIN CHEZ-NOUS
CENTRE D'ACTION BÉNÉVOLE RÉGION ST-HYACINTHE
CENTRE D'ENTRAIDE RÉGIONALE D'HENRYVILLE
CENTRE D'ACTION BÉNÉVOLE DE SAINT-HUBERT
CENTRE DE BÉNÉVOLAT D'ACTON VALE
CENTRE DE BÉNÉVOLAT RIVE-SUD - POINT DE SERVICE CANDIAC
CENTRE DE BÉNÉVOLAT RIVE-SUD - POINT DE SERVICE CHAMBLY
CENTRE DE BÉNÉVOLAT RIVE-SUD - POINT DE SERVICE LONGUEUIL
CENTRE DE BÉNÉVOLAT RIVE-SUD - POINT DE SERVICE SAINT-LAMBERT
COMITÉ MIEUX VIEILLIR
POPOTE CONSTANTE
POPOTE MOBILE HUNTINGDON
POPOTE ROULANTE CHEZ NELSON
POPOTE ROULANTE DE BROSSARD
POPOTE ROULANTE DE CHÂTEAUGUAY
POPOTE ROULANTE DE VALLEYFIELD

17 - CENTRE-DU-QUÉBEC

C.A.B. DE NICOLET
C.A.B. DRUMMUND
C.A.B. DU LAC SAINT-PIERRE

Introduction

Un Québec vieillissant face à de nouveaux défis sociaux

Le Québec traverse actuellement un changement démographique et social majeur, marqué par le vieillissement rapide de sa population. Ce phénomène s'inscrit dans un contexte social transformé : l'éclatement des familles, la mobilité géographique accrue des jeunes générations et la diminution des interactions intergénérationnelles fragilisent les réseaux familiaux traditionnels, qui constituaient autrefois un soutien fondamental au maintien à domicile des aînés. Ainsi, un nombre croissant de personnes âgées vivent seules, parfois éloignées de leurs enfants et petits-enfants, ce qui accentue leur vulnérabilité à l'isolement social, à la malnutrition et à la perte d'autonomie.

Dans ce contexte, les popotes roulantes représentent une réponse stratégique et adaptée. Au-delà de leur fonction première, la livraison de repas nutritifs, elles offrent un contact humain régulier, une présence bienveillante, contribuent à la détection précoce de problèmes de santé et participent activement à la prévention de l'isolement social. Leur rôle dépasse donc la simple prestation alimentaire : elles constituent un instrument de cohésion sociale et de prévention sanitaire, soutenant le maintien à domicile des aînés dans des conditions de sécurité et de dignité.

Sur le plan économique, les popotes roulantes se révèlent également un investissement rationnel pour l'État. En retardant ou en évitant les hospitalisations et les placements institutionnels, elles génèrent des économies substantielles pour le système de santé publique, tout en améliorant la qualité de vie des bénéficiaires. Elles incarnent ainsi un modèle de soutien communautaire intégré, conciliant efficacité sociale et efficience économique et s'inscrivent pleinement dans les stratégies contemporaines de santé publique et de soutien de l'autonomie des populations vieillissantes qui souhaitent bien entendu demeurer à la maison en santé et sécurité.

Vieillessement de la population et isolement social

Le Québec connaît une progression soutenue de sa population aînée : la proportion de personnes de 65 ans et plus est passée de 18 % en 2016 à près de 20 % en 2021 et devrait atteindre 25 % d'ici 2031 (*Institut de la statistique du Québec - Données sur la population âgée et projections 2016-2031*). Ce vieillissement structurel entraîne une augmentation significative des besoins en services de soutien à domicile, en particulier pour les personnes de 75 ans et plus, dont la vulnérabilité à la perte d'autonomie, aux chutes, à la malnutrition et à l'isolement social est accrue.

Année	Proportion de la population 65 ans et plus	Nombre total (millions)
2016	18 %	1,24
2021	20 %	1,41
2031 (projection)	25 %	1,80

Cette dynamique s'accompagne d'un affaiblissement des réseaux de soutien informel, que nous adresserons plus loin. La dispersion géographique des enfants, l'éclatement des familles élargies et la diminution des interactions intergénérationnelles réduisent la capacité des aînés à bénéficier d'un appui familial et social au quotidien. Dans ce contexte, le recours aux services communautaires, comme les popotes roulantes, devient indispensable pour maintenir l'autonomie, la sécurité et la qualité de vie des personnes aînées.

Popotes roulantes : un service vital et en expansion

Les popotes roulantes constituent une réponse **directe et adaptée aux besoins croissants des aînés** dans un contexte de vieillissement démographique et de transformation des structures familiales. En fournissant des repas nutritifs, elles contribuent non seulement à la prévention de la malnutrition, mais offrent également un **contact humain régulier**, qu'il soit assuré par des bénévoles ou du personnel rémunéré. Ce contact favorise la **détection précoce de problèmes de santé**, permet un suivi personnalisé, rapide et constitue un élément essentiel de prévention au quotidien, limitant ainsi le recours aux services hospitaliers ou institutionnels. Nos organismes jouissent d'une approche de proximité permettant des interventions moins intrusives et facilitant le soutien aux aînés.

L'ampleur de l'essor de ces services illustre l'importance de leur rôle dans la société québécoise contemporaine. Le nombre de bénéficiaires a toujours augmenté année après année, mais l'augmentation du nombre de demandes de la dernière décennie est fulgurante. Le nombre de personnes faisant appel au service de popote roulante a pratiquement doublé en seulement quatre ans, passant de 73 500 aînés en 2021 à 159 000 en 2025. Les projections à moyen terme sont tout aussi significatives: en 2030, ce sont 220 000 personnes qui devraient être desservies et ce chiffre pourrait

atteindre 275 000 à 300 000 en 2035. Ces données traduisent non seulement l’effet du **vieillessement démographique**, mais également la **croissance des besoins liés à l’isolement social et à l’éclatement des familles**, qui ne peuvent plus assurer le rôle de soutien traditionnellement joué au sein des ménages élargis.

Année	Personnes âgées desservies
1966	50
2016	30 000
2021	73 500
2025	159 000
2030	220 000
2035	275 000 – 300 000

Au-delà de la fourniture de repas, les popotes roulantes jouent un rôle déterminant dans le soutien à domicile et le soutien social des aînés, et ce, depuis 1966, comme le démontre le tableau. Dès le début, elles ont contribué à réduire les hospitalisations évitables, à préserver les aînés dans leur milieu familial et communautaire et à diminuer la pression sur les institutions de santé. L’investissement dans ces services produit ainsi des bénéfices multidimensionnels: maintien de l’autonomie, amélioration de la qualité de vie, économies institutionnelles et renforcement du tissu social local.

Soutien à domicile et prévention : un effet économique significatif

Le soutien à domicile constitue non seulement un élément central de la politique de vieillissement actif, mais représente également un investissement nettement plus efficace et économique que l’hébergement institutionnel ou l’hospitalisation. Les données issues de Santé Canada et du Conseil national des aînés indiquent que le coût annuel moyen d’une hospitalisation ou d’un placement en institution pour une personne âgée varie entre 53 000 \$ et 82 000 \$ (*Santé Canada, 2024 Rapport sur les coûts des hospitalisations et soins institutionnels pour les personnes âgées*)

Ces montants reflètent non seulement les frais directs de soins et d’hébergement, mais également les coûts associés aux services médicaux spécialisés, aux interventions d’urgence et au suivi clinique prolongé, qui s’avèrent considérables sur le plan budgétaire.

L’évaluation de l’impact préventif des popotes roulantes sur le recours aux services institutionnels démontre de manière probante l’efficacité de l’approche communautaire. En 2025, 159 000 aînés ont bénéficié de ce service au Québec. Même si l’on considère un effet préventif relativement modeste — seulement 5 % de ces bénéficiaires évitant une hospitalisation ou un placement prématuré grâce à l’intervention des popotes — ce chiffre correspond à près de 7 950 personnes. L’hypothèse d’un effet préventif de 5 % repose sur une estimation médiane et prudente. Les études portant sur les programmes de soutien à domicile et de livraison de repas en Amérique du Nord indiquent que l’impact sur la réduction des hospitalisations ou des placements institutionnels prématurés varie généralement entre 3 % et 7 %, selon le profil des bénéficiaires et l’intensité du service offert. En retenant une valeur intermédiaire, nous adoptons une posture méthodologiquement conservatrice, cohérente avec les pratiques d’évaluation économique en santé publique. En appliquant un coût moyen évité de 45 000 \$ par personne, l’économie annuelle potentielle pour le système public atteint plus de 421 millions de

dollars. Ce montant reflète les coûts combinés d'hospitalisation, de soins infirmiers et de suivi médical prolongé, selon le Rapport sur les coûts des hospitalisations pour personnes âgées de Santé Canada (2024). Comme précédemment mentionné, selon le Conseil national des aînés, le coût moyen d'un placement prématuré en institution peut atteindre 53 000 à 82 000 \$, ce qui rend notre estimation de 45 000 \$ prudente.

Les études nord-américaines portant sur les programmes de livraison de repas à domicile indiquent un effet préventif mesurable sur les hospitalisations et les admissions en établissement. Par exemple, une analyse nationale menée par Brown et al. (2017) a démontré qu'une augmentation de la couverture des services de type Meals on Wheels était associée à une réduction significative des admissions en centres de soins de longue durée aux États-Unis. D'autres travaux, notamment ceux de Thomas & Mor (2013) et de Berkowitz et al. (2018), montrent qu'un soutien nutritionnel à domicile réduit les hospitalisations évitables et les coûts de santé chez les aînés vulnérables. Globalement, la littérature situe l'effet préventif observé dans une fourchette prudente de 3 % à 7 %, selon l'intensité des services et le profil des bénéficiaires.

Population desservie	% d'effet préventif	Personnes évitées hospitalisation/placement	Économie par personne	Économie totale
159 000	5 %	7 950	45 000 \$	421 350 000 \$

Cet exemple illustre clairement que chaque dollar investi dans le soutien communautaire se traduit par une **multiplication des retours financiers pour l'État**, tout en offrant des bénéfices immatériels significatifs : amélioration de la qualité de vie des aînés, maintien de leur autonomie, prévention de l'isolement social et renforcement du tissu communautaire. En comparaison, le financement des soins institutionnels ou hospitaliers représente un coût élevé avec des retombées souvent limitées sur le bien-être global des personnes âgées, car ces interventions sont généralement curatives et tardives.

La littérature en économie de la santé et en gériatrie confirme donc que les interventions de soutien à domicile sont non seulement plus efficaces sur le plan préventif, mais qu'elles participent également à la **réduction des pressions financières sur les systèmes de santé publics**. Elles permettent de reconfigurer le continuum des soins, en déplaçant l'investissement vers des services de proximité et des interventions précoces, qui sont moins coûteux et socialement plus adaptés aux besoins des aînés. Dans cette perspective, le soutien à domicile offert par les popotes roulantes constitue un levier stratégique pour concilier **efficacité budgétaire, équité sociale et qualité de vie des populations vieillissantes**.

Adaptation aux nouvelles réalités sociales

Depuis la création de la première popote en 1966, le tissu social québécois a profondément évolué : dispersion géographique des familles, raréfaction des liens intergénérationnels et affaiblissement des réseaux de soutien informels. Ces transformations entraînent un accroissement du nombre d'aînés vivant seuls et fragilisent l'entraide communautaire locale. L'isolement social constitue un facteur majeur de vulnérabilité, affectant la santé physique et mentale, l'espérance de vie et la qualité de vie des personnes âgées (*Rapport « Understanding Social Isolation and Loneliness Among Older Canadians and How to Address It », National Institute on Ageing (juin 2022)*)

Les popotes roulantes jouent un rôle crucial dans ce contexte : elles assurent l'accès régulier à des repas équilibrés et offrent une présence humaine constante, permettant de rompre l'isolement et d'identifier précocement les situations à risque. Cette double fonction — assistance matérielle et vigilance sociale — favorise le maintien à domicile et contribue à la prévention des recours institutionnels.

En consolidant le lien social et en offrant des services adaptés, les popotes roulantes dépassent le simple cadre alimentaire pour devenir un pilier de cohésion sociale et de prévention sanitaire. Elles démontrent l'efficacité des interventions communautaires pour promouvoir la santé publique et soutenir l'équité sociale.

Recommandations budgétaires

Pour répondre à ces enjeux croissants, le Regroupement propose trois recommandations :

1-Financement accru pour répondre aux défis du vieillissement

Un investissement global et significatif dans les organismes communautaires en santé et services sociaux, en particulier dans les popotes roulantes, est devenu une nécessité urgente pour répondre aux défis du vieillissement de la population et à l'évolution du tissu social. Ce financement stratégique permettrait non seulement d'augmenter la capacité des popotes roulantes, de moderniser les services et de soutenir des initiatives préventives, mais aussi de générer des retombées sociales concrètes tout en réalisant des économies substantielles pour l'État.

Comme démontré, chaque dollar investi dans le communautaire contribue à réduire le recours aux hospitalisations et aux placements institutionnels, représentant ainsi un levier budgétaire efficace et rentable pour le gouvernement. Selon diverses études canadiennes, chaque dollar investi dans le soutien à domicile **peut permettre d'économiser jusqu'à 3 à 5 \$ dans le système de santé**, notamment en évitant hospitalisations et soins prolongés (*Conseil national des aînés (2024), Rapport du groupe d'experts : Appuyer le vieillissement à domicile au Canada – Garantir la qualité de vie lorsqu'on vieillit au Canada*). Selon une étude de l'Institut de recherche et d'informations socioéconomiques (IRIS), **chaque dollar investi dans le milieu communautaire génère en moyenne 12 \$ d'économies dans le système de santé sur six ans**, en raison de la prévention accrue des besoins de soins coûteux et du soutien social prolongé offert par ces services (*IRIS : Diminution des coûts de santé : le rôle des groupes communautaires, septembre 2025*). Investir dans les popotes roulantes est donc une stratégie peu coûteuse pour le gouvernement, mais à fort effet, car cela prévient l'accumulation de déficits dans les organismes, assure la pérennité des services et réduit les dépenses en soins institutionnels.

Comme la demande est en forte croissance, pour desservir 220 000 personnes âgées en 2030, comme prévu et démontré, il faut investir dès maintenant. L'augmentation de 60 000 aînés à desservir représente **une hausse de 27 % de la clientèle**, soit environ **212 clients supplémentaires** par popote en moyenne, alors que **plusieurs popotes fonctionnent déjà à pleine capacité**. Pour répondre à ce besoin, il serait nécessaire d'embaucher, en moyenne, trois employés supplémentaires par popote. Cet investissement représente **47 M\$** pour l'ensemble du réseau des popotes roulantes à travers le Québec. Ce financement permettra d'assurer la continuité et la qualité des services offerts aux aînés, de soutenir le personnel et les bénévoles, en plus de prévenir les pressions futures sur le système de santé.

Afin de garantir la pérennité et le développement des services offerts par les popotes roulantes dans un contexte démographique en rapide évolution, nous recommandons un financement de 47 M\$ destiné spécifiquement aux popotes roulantes. Cet investissement stratégique permettra non seulement de soutenir l'autonomie et le bien-être des aînés, mais aussi de générer des économies importantes pour le système de santé, tout en assurant la continuité et la qualité des services pour les années à venir.

2-Indexation minimale via l'ICFC (4% en 2026)

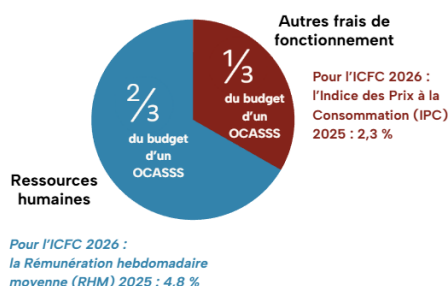
Pour assurer la pérennité des services, il est impératif d'indexer le financement des organismes communautaires selon l'Indice des coûts de fonctionnement du communautaire (ICFC). Cet indice a été développé grâce aux travaux réalisés en 2022-2023 dans le cadre de la campagne CA\$\$\$H, en partenariat avec le Service aux collectivités de l'UQAM et une équipe de recherche de l'École des sciences de la gestion, Département des sciences comptables de l'Université du Québec à Montréal. (*scg.uqam.ca «L'ICFC :Méthode d'indexation des coûts des OCASSS »*) Sous la direction du professeur Denis Gendron, Ph. D., CPA, auditeur, et de la professeure Rachel Papirakis, Ph. D., CPA, auditrice, l'enquête a permis de documenter les coûts réels assumés par les organismes communautaires autonomes du secteur des services sociaux (OCASSS), puis de créer une méthode d'indexation adaptée à leurs réalités financières (voir image ci-bas).

Contrairement à la méthode d'indexation actuellement utilisée dans le cadre du PSOC, qui repose sur des indices généraux peu représentatifs des réalités du milieu communautaire, l'Indice des coûts de fonctionnement du communautaire (ICFC) est fondé sur les dépenses réelles des organismes communautaires autonomes du secteur des services sociaux. En tenant compte de la structure spécifique de leurs coûts, notamment les salaires, la rétention du personnel, les charges administratives et les frais opérationnels incompressibles, l'ICFC offre une indexation plus juste et plus prévisible. C'est précisément cette adéquation entre l'indexation et les coûts réels qui permettrait à l'ICFC de fournir aux popotes roulantes des ressources stables et prévisibles. (*TRPOCB, campagne CA\$\$\$H*)

En effet, l'adoption de l'ICFC permettrait de réduire la dépendance aux campagnes de financement ponctuelles et à l'incertitude budgétaire, car elle permet une planification à long terme des services, incluant l'optimisation des opérations, et favorise la rétention du personnel et des bénévoles, essentielle à la continuité et à la qualité des services. Ces actions préviennent la malnutrition, car les aînés reçoivent des repas adaptés à leurs besoins ; elles réduisent les hospitalisations prématurées, puisqu'un suivi régulier permet de détecter et de traiter rapidement les problèmes de santé ; et elles limitent l'isolement, puisque le contact humain régulier favorise le lien social et la vigilance quant au bien-être des bénéficiaires, tout en diminuant les coûts institutionnels pour le système de santé.

Afin de prévenir la discontinuité des services et l'affaiblissement des organismes découlant d'une indexation inadéquate, nous recommandons l'adoption de l'ICFC, qui est de 4% en 2026, comme mécanisme d'indexation du Programme de soutien aux organismes communautaires

ICFC 2026= 4%



3-Rehaussement du budget global au Programme de soutien aux organismes communautaires (PSOC) de 1,7 milliard en soutien aux 3000 organismes en santé et services sociaux (OCASSS)

Nos revendications sont en cohérence avec la revendication de la campagne *CA\$\$\$\$H* (voir le site de la TRPOCB, campagne *CA\$\$\$\$H*).

Les revendications de la campagne *CA\$\$\$\$H* portent spécifiquement sur le financement à la mission globale, car en plus de protéger le mieux l'autonomie des groupes, il favorise une vision globale de la santé et permet la transformation sociale en ayant un impact durable sur le droit à la santé et le bien-être de la population. Augmenter le financement à la mission de tous les OCASSS, c'est optimiser les ressources en leur évitant de multiplier la recherche de fonds et les redditions de comptes. C'est aussi permettre à toute la population de bénéficier de la diversité et de la complémentarité des missions des groupes.

Ces investissements demandés ne sont pas exagérés considérant l'importance sociale des groupes communautaires autonomes et leur appréciation, autant par la population que par le gouvernement. Nous avons la conviction que des OCASSS bien financés feraient une différence notable, à bien des niveaux, pour la santé globale au Québec.

Nous partageons les revendications de la campagne *CA\$\$\$\$H* et demandons :

Que le budget du Québec rehausse de 1,7 milliard de dollars le budget accordé pour la prochaine année au ministère de la Santé et des Services sociaux pour le versement des subventions à la mission globale du Programme de soutien aux organismes communautaires (PSOC) destiné aux organismes communautaires autonomes du domaine de la santé et des services sociaux (OCASSS), dont les popotes roulantes font partie.

Investir dans le communautaire pour un Québec en santé

Le **vieillissement accéléré de la population**, conjugué à l'éclatement des familles et à la **fragilisation des réseaux sociaux informels**, engendre des défis sans précédent pour le soutien à domicile des aînés. Dans ce contexte, les popotes roulantes constituent un **service communautaire indispensable**, intégrant une dimension préventive, sociale et nutritionnelle, tout en représentant une solution **économiquement rationnelle** pour l'État. Leur rôle dépasse la simple distribution de repas : elles assurent un suivi régulier de l'état de santé, favorisent la cohésion sociale et contribuent à prévenir l'isolement et les hospitalisations prématurées, réduisant ainsi les pressions sur les institutions de soins.

Investir **de manière significative et soutenue** dans ces services, tout en **indexant le financement selon l'Indice des coûts de fonctionnement du communautaire (ICFC)**, constitue une **mesure à la fois responsable et urgente**. Le retard dans la correction du sous-financement actuel risque de compromettre durablement la capacité des popotes roulantes à répondre aux besoins croissants de la population âgée. Cinq ans plus tard, la possibilité de rétablir un financement adéquat pourrait être gravement compromise. Agir dès maintenant permet de **protéger la dignité des aînés**, de renforcer le tissu social et de soutenir la **viabilité financière du système public québécois**, tout en consolidant un modèle de prévention et de soutien communautaire efficace et pérenne.

Sources consultées:

Institut de la statistique du Québec (ISQ), Données sur la population âgée et projections 2016-2031, consulté sur <https://www.stat.gouv.qc.ca>

Conseil national des aînés (2024), Rapport du groupe d'experts : Appuyer le vieillissement à domicile au Canada – Garantir la qualité de vie lorsqu'on vieillit au Canada

Santé Canada, Rapport sur les coûts des hospitalisations et soins institutionnels pour les personnes âgées (2021)

Conseil national des aînés (Canada), Études sur le vieillissement et l'économie du soutien à domicile

TRPOCB (Table des regroupements provinciaux d'organismes communautaires et bénévoles), Campagne CA\$\$\$H – <https://trpocb.org/campagnecassh/>

Service aux collectivités de l'UQAM et Département des sciences comptables, École des sciences de la gestion, Denis Gendron et Rachel Papirakis, « L'ICFC : Méthode d'indexation des coûts des OCASSS », consulté sur <https://scg.uqam.ca>

Institut de recherche et d'informations socioéconomiques (IRIS). (2025). Diminution des coûts de santé : le rôle des groupes communautaires. Montréal, Québec.

Paquet, M., & Charbonneau, J. (2020). La cohésion sociale et le bien-être des aînés au Canada : une analyse comparative. *Revue canadienne du vieillissement*

Brown, R. T., et al. (2017). Meals on Wheels and the reduction of nursing home use. *Health Affairs*, 36(10), 1795–1802.

Thomas, K. S., & Mor, V. (2013). Providing more home-delivered meals is one way to keep older adults with low care needs out of nursing homes. *Health Affairs*.

Berkowitz, S. A., et al. (2018). Food insecurity, healthcare utilization, and high cost: A longitudinal cohort study. *American Journal of Managed Care*.

Institut canadien d'information sur la santé (ICIS), données sur les coûts d'hospitalisation et de soins de longue durée.

Rapport « Understanding Social Isolation and Loneliness Among Older Canadians and How to Address It », National Institute on Ageing (juin 2022)